



1635, boul. de Maisonneuve Est, bureau 1A,
Montréal (Québec) H2L 2B6
Tél. : (514) 527-8895 Téléc. : (514) 527-1927
scfp687@bellnet.ca

Le jeudi 22 décembre 2011

Par courriel

Monsieur Christian Bougie
Directeur Ressources humaines
Groupe TVA inc.

Objet : Lapsus de Mélissa François sur les médias sociaux

Monsieur Bougie,

Tel que discuté ce matin, nous intervenons afin que soit mis en place un plan de « contrôle des dommages » concernant le lapsus que Madame François a fait en ondes le 18 décembre dernier sur les ondes de LCN.

En effet, à cette occasion, Madame François s'est trompée sur le nom d'un dirigeant nord-coréen qui venait de décéder et cette erreur, somme toute mineure, se répercute en boucle depuis ce temps sur les médias sociaux via des sites tels *YouTube* et *Facebook*. Cet événement est même repris par des médias de masse québécois et mondiaux depuis quelques jours. De laisser perdurer ce court extrait sur un site tel *YouTube* nuit à la réputation et à la crédibilité de la lectrice et de l'entreprise.

Nous voudrions donc savoir si TVA a tenté de faire enlever cet extrait des médias sociaux depuis une semaine et sinon, nous demandons formellement que soient entrepris des démarches sérieuses afin de corriger cette situation et ainsi de limiter les problèmes vécus par Madame François.

Veuillez agréer, Monsieur Bougie, nos salutations distinguées.

Réjean Beaudet,
Président

RB/ml